

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 01122

Numéro SIREN : 822 650 206

Nom ou dénomination : FINALAIN

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2020 sous le numéro de dépôt 8163

Greffe du tribunal de commerce de Chambéry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/8163

Déposant :

Nom/dénomination : FINALAIN

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 822 650 206

N° gestion : 2016 B 01122

1 BILAN

1.1 Bilan actif

~~Copie certifiée conforme~~

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
Ecart d'acquisition I	19 263		19 263	19 263
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 010	841	169	24
Droit au bail	145		145	145
Autres immobilisations incorporelles	277	240	37	72
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	477		477	477
Constructions	39 540	22 206	17 334	16 947
Installations techniques, matériel, outillage	13 606	10 354	3 252	3 304
Autres immobilisations corporelles	65 025	21 669	43 356	41 770
Immobilisations en cours	1 397		1 397	975
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	711	5	706	404
Prêts	1 537		1 537	1 319
Autres immobilisations financières	863		863	845
TOTAL III	124 588	55 315	69 273	66 282
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	110		110	102
En-cours de production de services	156		156	146
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	144 059	1 117	142 942	125 087
Avances et acomptes versés sur commandes	2 989		2 989	1 338
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	46 418	802	45 616	35 735
Actifs d'impôts différés	1 041		1 041	1 038
Autres créances	26 867		26 867	27 791
DIVERS				
Actions propres				
Disponibilités	12 860		12 860	17 041
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	706		706	616
TOTAL IV	235 206	1 919	233 287	208 894
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				
TOTAL GENERAL (I à VIII)	379 057	57 234	321 822	294 440

1.2 Bilan passif

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	19 918	19 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve du groupe	12 935	7 224
Ecart de conversion groupe		
RESULTAT GROUPE	5 202	5 711
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	38 055	32 853
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	157	131
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	4	30
TOTAL II	161	161
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	103	84
Provisions pour charges		
Provisions pour passif d'impôt différé	519	593
TOTAL IV	622	677
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114 946	111 000
Concours bancaires courants	5 899	13 696
Emprunts en crédit bail	17 342	13 363
Emprunts et dettes financières divers	5 298	4 723
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 792	4 732
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 218	87 665
Dettes fiscales et sociales	18 088	17 205
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 435	393
Autres dettes	6 232	6 540
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	734	1 433
TOTAL V	282 984	260 750
Ecart de conversion passif	VI	
Ecart arrondi passif	VII	
TOTAL GENERAL (I à VII)	321 822	294 440

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises	659 293	586 861
Production vendue de biens	1 890	1 799
Production vendue de services	76 342	70 357
TOTAL I	737 525	659 017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-15	246
Production immobilisée	1 866	2 467
Subventions d'exploitation	543	517
Transfert de charges	2 178	2 274
Reprises sur provisions et amortissements	1 408	1 477
Produits cession véhicules location	15 964	16 789
Autres produits	141	147
TOTAL II	22 085	23 917
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	610 701	549 102
Variation de stock de marchandises	-18 328	-26 043
Achats de matières premières et autres appro.	190	123
Autres achats et charges externes	42 927	40 460
Impôts, taxes et versements assimilés	7 455	7 051
Salaires et traitements (y compris participation)	54 620	50 902
Charges sociales	21 934	21 133
Dotations aux amortissements des immobilisations	15 247	14 862
Dotations aux provisions sur actifs circulants	1 384	1 432
Dotations aux provisions pour risques et charges	28	28
Valeur nette comptable véhicules location cédés	13 416	14 135
Autres charges	639	564
TOTAL III	750 213	673 749
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	9 397	9 185
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDE	24 648	24 030

2.1 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	257	97
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	257	97
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 938	1 772
TOTAL V	1 938	1 772
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-1 681	-1 675
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 716	7 510
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	82	47
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	219	65
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VI	301	112
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	272	453
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	259	16
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	47	
TOTAL VII	578	469
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-277	-357
Impôts dus sur les bénéfices	2 310	1 562
Impôts différés sur les bénéfices	-77	-152
TOTAL VIII	2 233	1 410
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	760 168	683 142
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	754 962	677 400
Résultat des sociétés intégrées	5 206	5 741
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	5 206	5 741
Résultat groupe	5 202	5 711
Résultat hors-groupe	4	30
Résultat par action	0,26117	0,28672
Résultat dilué par action	0,26117	0,28672
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	0,26117	0,28672

3 **TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)
Résultat net consolidé	5 206	5 741
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	15 266	14 744
Variation des impôts différés	-77	-152
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-2 499	-2 692
Autres produits sans incidences sur la trésorerie	-8	-19
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	17 888	17 622
Flux nets liés aux véhicules location (Entrées / Sorties)	-4 387	-10 262
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-7 513	-6 195
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 988	1 165
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations-Groupe (hors véhicules location)	-6 525	-8 106
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	210	277
Incidence des variations de périmètres		-5
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 315	-7 834
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-4	-15
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Variation Financements - Renouvelables	5 793	8 592
Emissions d'emprunts	5 857	5 871
Remboursements d'emprunts	-7 704	-10 212
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 942	4 236
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	3 615	-2 433
Trésorerie d'ouverture	3 346	5 779
Trésorerie de clôture	6 961	3 346

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2017 (*)	27 142	104	27 246
Résultat de l'exercice 2018 (12 mois)	5 711	30	5 741
Dividendes	0	-15	-15
Variations de périmètre	0	42	42
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2018	32 853	161	33 014
Résultat de l'exercice 2019 (12 mois)	5 202	4	5 206
Dividendes	0	-4	-4
Variations de périmètre	0	0	0
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2019	38 055	161	38 216

(*) : **Pour rappel**, suite à restructuration, la tête de groupe FINALAIN a été constituée le 20 septembre 2016 en vue de la prise de participation majoritaire dans les sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, paliers opérationnels historiques du groupe. A cette date, un apport en capital d'un montant total de 19 918 K€ a été constitué (dont 18 435 K€ d'apports en nature représentatifs de 33% des titres de la société JEAN LAIN AUTOMOBILES et 35% des titres de la société JEAN LAIN AUTOSPORT)

Par acte du 27 octobre 2016, il a été procédé à la cession, au profit de la société FINALAIN, d'actions des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, afin de porter :

- la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOMOBILES à 100% .
- la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOSPORT à 84,45%, les 15,55% restant étant détenus par la société JEAN LAIN AUTOMOBILES

Dans le cadre de ces opérations de prise de contrôle des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, un écart d'acquisition d'un montant de 8 262 K€ a été constaté dans les comptes consolidés

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Le groupe Finalain opère dans le secteur de la vente, de la location et de la réparation de véhicules de tourisme et utilitaires. Cette activité constitue son unique secteur d'activité. Il est spécialisé dans la distribution des marques Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Toyota, Hyundai et Honda sur le secteur de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice du groupe FINALAIN a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

L'ensemble des sociétés clôture au 31 décembre de chaque année.

6 MODALITES DE CONSOLIDATION

6.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises (Règl.99-02. § 421).

La méthode de consolidation actuellement appliquée est uniquement celle de l'intégration globale telle que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

6.2 Les faits marquants de l'exercice

Les principaux faits marquants de l'exercice 2019 sont :

- Ouverture sur le site d'Albertville d'un point de vente Hyundai et ouverture d'une agence de location par A QUICK RENTAL,
- Ouverture à Cessy d'une agence de location par A QUICK RENTAL,
- Ouverture d'un centre E-commerce à destination de la clientèle professionnelle à Pontcharra,
- Accent sur le développement de l'activité VO.

6.3 Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice et perspectives

Les principaux événements postérieurs à la clôture de l'exercice sont :

- Rachat d'une carrosserie indépendante à Crolles,
- Achat sur Valence et Romans, des fonds de commerce de la distribution de la marque TOYOTA.
- Ouverture d'un centre LOWCAZ à Sassenage
- Ouverture d'une carrosserie à Voiron

A noter, que le premier trimestre de l'exercice 2020 était bien parti, tant pour les véhicules neufs que les véhicules d'occasion et les prestations en atelier. Les structures mises en place pour le négoce de véhicules d'occasion sont en train de donner leur pleine mesure.

« Hélas », ce bon début d'exercice a été freiné par l'épidémie de COVID 19 et les mesures prises en France et à l'étranger pour limiter cette pandémie. Les show-rooms et ateliers ont été fermés dès le 16 Mars 2020, des mesures de chômage partiel ont été mises en place immédiatement, des demandes d'aide d'État et de prêts garantis par l'État ont été formulées pour adapter le plus possible la structure aux perturbations immédiates et à venir.

De même, des ruptures d'approvisionnement chez les constructeurs, tant en véhicules qu'en pièces, sont à déplorer outre le fait que les restrictions de liberté de circulation ont eues des conséquences sensibles : les clients n'ont plus le loisir de venir faire réaliser les contrôles ou modifications de leur véhicule et la chute drastique de la circulation a entraîné moins de travail en carrosserie et moins d'usure des pièces qui n'ont donc pas été changées sur beaucoup de véhicules de nos clients. Tous les efforts ont toutefois été faits pour maintenir le contact avec la clientèle notamment par un important travail de sourcing et d'entretien des prospects, accompagnés par la mise en place de services déportés (phoning, site internet, services à domicile) permettant d'entretenir un minimum le portefeuille clients.

Pour l'instant, le groupe a mis en attente ses investissements et travaille sur un vaste plan d'économie et a d'ores et déjà pris un maximum de mesures afin de limiter l'impact financier du Covid.

6.4 Les changements de méthode de l'exercice

Aucun changement de méthode significatif n'est à souligner sur l'exercice

6.5 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés. Ainsi, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Le règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés définissent les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles y compris les écarts d'acquisition, n'excède pas sa valeur actuelle, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur vénale des écarts d'acquisition a été déterminée selon les pratiques appliquées dans ce secteur d'activité soit en fonction de la valorisation d'un multiple d'EBITDA déduction de l'endettement net.

Les fonds de commerce et parts de marché constatés antérieurement sous la rubrique « Fonds commercial » en consolidation, sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition sont constitués pour 14 691 K€ par les goodwills constatés lors de l'entrée en périmètre des filiales (dont 8 262 K€ constatés en 2016 lors de la prise de contrôle par Finalain des paliers Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport et 5 994 K€ sur la plaque Dauphiné en 2017) et pour 4 572 K€ par les fonds commerciaux issus des comptes sociaux des entités consolidées, ceux-ci étant représentatifs d'éléments incorporels non identifiables et donc assimilables à des goodwills.

Au 31 décembre 2019, aucune dépréciation sur écarts d'acquisition n'a été comptabilisée.

7 METHODES D'ÉVALUATION

7.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Les amortissements sont calculés en sur la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	3 ans	Linéaire Linéaire
Immobilisations corporelles			
Constructions	Constructions, bâtiments Agencements constructions	20 ans 10 ans	Linéaire Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Agencements	Entre 3 et 10 ans	Linéaire
	Matériel de transport (y compris véhicules parc location et véhicules pris en location-financement)	4 ans	Linéaire Linéaire
	Matériel de bureau et informatique Mobilier	Entre 5 et 7 ans Entre 5 et 7 ans	Linéaire Linéaire

7.2 Les contrats de crédit-bail

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Règlement 99-02, les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens corporels ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Au 31 décembre 2019, les retraitements des contrats de location financement concernent essentiellement les véhicules du parc de location (VLOC) et les véhicules de remplacement (VDR).

Le parc de VLOC est essentiellement alimenté par :

- des acquisitions de véhicules neufs en intragroupe, financés en propre ;
- des souscriptions de locations, qui prennent la forme juridique de contrats de crédit-bail (CB) ou de location longue durée (LLD), auprès de financeurs hors groupe.

Les durées d'utilisation des véhicules utilisés en tant que VLOC sont en moyenne de 8 à 18 mois (selon les catégories de véhicules) pour les véhicules financés en propre et de 18 à 22 mois pour les véhicules financés via LLD ou CB. A l'issue de leur utilisation en tant que véhicules de location, les véhicules sont systématiquement revendus aux sociétés du groupe spécialisées dans la vente de véhicules d'occasion.

Les véhicules du parc de location sont amortis en linéaire sur 4 ans, afin de tenir compte implicitement de la valeur résiduelle de ces véhicules lors de leur revente.

A noter, que les principaux impacts (marge en stocks, présentation du chiffre d'affaires net, cessions internes) liés à l'activité « Véhicules – location » seront appréhendés et neutralisés dans les comptes consolidés « seulement si » cela est significatif pour le groupe.

7.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les sociétés du Groupe appliquent la convention collective nationale des services de l'automobile, qui prévoit le versement par l'organisme IRP AUTO des indemnités de fin de carrière aux salariés. En conséquence, il n'y a pas lieu de comptabiliser de provision pour engagements de retraite dans les comptes consolidés.

7.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différé.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Reports fiscaux déficitaires	Retraitements consolidation	Neutralisation actif-passif	Total
Actif d'impôt différé	676	67	299	-1	1 041
Passif d'impôt différé			518	1	519

La rubrique « Actif d'impôt différé » est constituée principalement par les différences temporaires et par les retraitements de consolidation (marge en stocks, crédit-bail, cessions intra – groupe).

La rubrique « Passif d'impôt différé » est constituée exclusivement par les écarts de juste valeur Immobilière sur la SCI CLA.

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique¹ est la suivante :

	Base	Impôt moyen (28 %)	Impôt comptabilisé sur le résultat
Résultat courant avant impôt	7 716		
Résultat exceptionnel	-277		
Base taxable théorique	7 439		
Impacts en base taux IS	450		
Autres	85		
Base taxable réelle	7 974	2 233	2 233

¹ Taux d'impôt théorique retenu en consolidation = 28%

8 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 comprend les 25 sociétés suivantes :

N°	Nom de la société	% contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS FINALAIN	100 00%	100,00%	Société mère
2	SAS JEAN LAIN AUTOSPORT	100 00%	100,00%	Intégration globale
3	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
4	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES ANNECY	100,00%	99 99%	Intégration globale
5	SAS QUICK RENTAL	99 89%	99 89%	Intégration globale
6	SAS JEAN LAIN CARROSSERIE	98 86%	98 86%	Intégration globale
7	SAS JEAN LAIN GRESIVAUDAN	99 98%	99 98%	Intégration globale
8	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MAURIENNE	95,00%	95,00%	Intégration globale
9	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MEYTHET	100,00%	100,00%	Intégration globale
10	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES NORD	99,40%	99,40%	Intégration globale
11	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES SEYNOD	99 99%	99 99%	Intégration globale
12	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES TARENTEISE	99 99%	99 99%	Intégration globale
13	SAS GARAGE DUCHAMP	100,00%	100,00%	Intégration globale
14	SCI CLA	98,00%	98,00%	Intégration globale
15	SAS LA-SER	100,00%	100,00%	Intégration globale
16	SAS CARYS	99 99%	99 99%	Intégration globale
17	SAS GSA PREMIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
18	SAS DSA MILLENIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
19	SARL NEGOCYAL	75,00%	75,00%	Intégration globale
20	SAS GARAGE DU PARC	100,00%	100,00%	Intégration globale
21	SAS JEAN LAIN ENTREPRISE	99 88%	99 88%	Intégration globale
22	SAS JEAN LAIN NIPPON	99 97%	99 97%	Intégration globale
23	SAS SPAA	100,00%	99 97%	Intégration globale
24	SAS JEAN LAIN KOREAN	99 99%	99 99%	Intégration globale
25	SAS ALPES MOTORS	100,00%	99 99%	Intégration globale

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice 2019.

c) Les changements de méthode de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu sur l'exercice 2019.

9 POSTES DE L'ACTIF

9.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Début	Entrées	Sorties	Poste à poste	Vart. périmètre	Fin
Ecart d'acquisition	19 263					19 263
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	794	231	15			1 010
Droit au bail	145					145
Autres immobilisations incorporelles	273	4				277
Terrains	477					477
Constructions	37 111	2 206	508	731		39 540
Installations techniques	12 894	840	128			13 606
Autres immobilisations corporelles (*)	61 522	43 941	40 517	79		65 025
Immobilisations en-cours	975	1 232		-810		1 397
Avances et acomptes						
Titres de Participations						
Autres titres immobilisés	408	304	1			711
Prêts	1 319	218				1 537
Autres immobilisations financières	845	18				863
Immobilisations	116 763	48 994	41 169			124 588

Dont Nouveaux Contrats CB Véhicules (*)

-16 118

Dont Véhicules acquis en propre (*)

-25 309

Variation Fournisseurs Immobilisations

-1 042

Flux Investissements "Hors activité Véhicules"

6 525

Les mouvements d'entrées et sorties sur la rubrique « Autres Immobilisations corporelles » sont essentiellement impactés par l'activité Véhicules Location du groupe, les + ou – Values correspondantes sont indiquées au compte de résultat.

9.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Début	Augment	Diminut	Poste à poste	Vart.périmètre	Fin
Ecart d'acquisition						
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	771	86	16			841
Autres immobilisations incorporelles	201	39				240
Constructions	20 164	2 460	418			22 206
Installations techniques	9 590	888	124			10 354
Autres immobilisations corporelles	19 752	11 774	9 857			21 669
Autres titres immobiliés	5					5
Immobilisations	50 483	15 247	10 415			55 315

9.3 Actifs circulants

a) Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré, sans modification par rapport aux méthodes d'évaluation retenues dans les comptes annuels des différentes sociétés. Lorsqu'un risque de perte de valeur est avéré, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable, est constituée.

b) Système de garantie en gestion pour compte

Le Groupe a mis en place un système de garantie en gestion pour compte, au-delà de la garantie du constructeur pour les véhicules neufs et à compter de la livraison pour les véhicules d'occasion, dont la gestion a été externalisée.

La vente de cette garantie au client a lieu au moment de la facturation du véhicule et, du fait qu'elle intervient à l'échéance de la garantie constructeur dans le cas des véhicules neufs, elle entraîne la constatation d'un produit constaté d'avance.

La valeur du fonds de garantie ainsi constitué se trouve à l'actif du bilan consolidé dans les « autres créances ».

c) Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste client est essentiellement constitué par des créances < 60 jours et il ne fait pas l'objet d'un financement court terme auprès des partenaires financiers. La hausse de l'en-cours clients, soit + 10 M€ est directement liée avec la hausse du chiffre d'affaires consolidé de + 12% environ.

La rubrique « Autres créances » qui s'élève à un montant de 26 867 K€ est composé principalement par :

- Créances fiscales et sociales : 7 978 K€
- Autres créances d'exploitation (y compris produits à recevoir des constructeurs) : 18 889 K€

10 POSTES DU PASSIF

10.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

10.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	Solde début	DAP	RAP	Vart. périmètre	Solde fin
Stocks matières premières					
Stocks en-cours production					
Stocks marchandises	1 172	1 095	1 150		1 117
Clients	714	289	201		802
Total général	1 886	1 384	1 351		1 919

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Rubriques	Solde début	Vart périmètre	Compte de résultat		Solde fin
			DAP	RAP	
Provisions pour Risques (*)	84		47	28	103
Provisions pour charges					
Total général	84		47	28	103

(*) : Les provisions pour risques correspondent à des litiges divers envers des tiers

10.3 Autres dettes

La rubrique « Autres dettes » au passif du bilan s'élevant à 6 232 k€ est composé principalement par des flux d'exploitation avec des échéances < 60 jours (clients créditeurs, remises clients à accorder, divers exploitation).

10.4 Emprunts et dettes financières

Rubriques	Montant brut	Emprunts amortissables			Renouvelables
		A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Financement renouvelable
Emprunts Crédit-bail	17 342	4 963	12 379		
Emprunts bancaires	114 946	9 498	33 070	3 774	68 604
Emprunts et dettes financières diverses (*)	5 298		5 298		
Total Dette financières consolidée	137 586	14 461	50 747	3 774	68 604

(*) : Concerne un crédit-vendeur sur actions, mis en œuvre dans le cadre du holding FINALAIN

Dans le cadre du contrat de dette senior ayant servi au financement de l'acquisition des titres des sociétés Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport, le groupe s'engage à respecter des ratios financiers issus des états consolidés.

Au 31 décembre 2019, les ratios et covenants bancaires sont tous respectés.

A noter, également sur l'exercice 2019

- Nouveaux emprunts pour + 5.9 M€ finançant les investissements de l'exercice (hors activité véhicules location),
- Variation des renouvelables + 5.8 M€ eu égard la hausse d'activité.

11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le groupe n'a pas d'engagements reçus au 31 décembre 2019.

Le montant des engagements donnés (cautions, avals, garanties diverses) auprès des principaux partenaires financiers du groupe s'élève à 68.2 M€ au 31 décembre 2019, dont :

- Titres filiales donnés en garanties aux banques : 20.7 M€ (en-cours garanti au 31.12.19)
- Garanties, cautions données au profit des établissements bancaires et organismes financiers : 47.5 M€ (en-cours garanti au 31.12.19)

12 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif du groupe s'élève à 1 567 personnes environ (dont effectif non cadres = 1 378 et effectif cadres = 189).

L'ensemble des charges de personnel du groupe est classé par nature au compte de résultat consolidé sous la rubrique « Salaires & traitements » pour un montant global de 54 620 k€ et sous la rubrique « Charges sociales » pour un montant total de 21 934 k€.

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes de direction de la société consolidante n'est pas communiqué, dans la mesure où cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

13 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du collège des commissaires aux comptes s'élèvent à 213 K€ pour l'exercice 2019. Ils ne sont constitués que d'honoraires facturés au titre des missions de contrôle légal des comptes sociaux des filiales et de contrôle légal des comptes consolidés.

14 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est 19 918 206 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2019 s'élève à 0.26 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2019 s'élève également à 0.26 €.

15 LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

Le groupe pilote ses activités sur le seul segment d'activité « Vente, location et réparation de véhicules de tourisme et utilitaires ».

b) Charges et produits financiers

Eléments	N
Intérêts sur financement (Moyen terme)	-1 501
Intérêts sur financement (Court terme)	-437
Autres produits financiers (placements)	257
Résultat financier	-1 681

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2019 qui s'élève à -277 K€ est essentiellement impacté par des régularisations et indemnités envers des tiers et salariés

SAS FINALAIN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019

SAS FINALAIN
158, rue des Epinettes
ZI des Landiers Ouest
73290 La Motte-Servolex

A l'assemblée générale de la société FINALAIN,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINALAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directeur général unique sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

• Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

• Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 6.3 « Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice et perspectives » de l'annexe des comptes consolidés concernant les conséquences liées à la pandémie de Covid 19.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note 6.5 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction et ayant servi de base au test. Nous avons vérifié que la note 6.5 de l'annexe donne une information appropriée.

Le groupe comptabilise des impôts différés selon les modalités décrites dans la note 7.4 de l'annexe des comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des impôts différés et à revoir les calculs effectués par la société.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directeur général unique arrêté le 22 mai 2020.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directeur générale unique.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle,
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

La Motte-Servolex et Chambéry, le 11 juin 2020

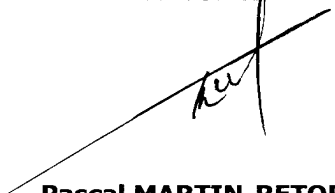
Les commissaires aux comptes

SR AUDIT



Jean-Pierre VUILLERMET

MARTIN-RETORD & ASSOCIES -
NIVOLET



Pascal MARTIN-RETORD

1 BILAN

1.1 Bilan actif

ACTIF	Montant Brut	Dépréciation	31/12/2019	31/12/2018
Ecart d'acquisition I	19 263		19 263	19 263
Capital souscrit non appelé II				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 010	841	169	24
Droit au bail	145		145	145
Autres immobilisations incorporelles	277	240	37	72
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	477		477	477
Constructions	39 540	22 206	17 334	16 947
Installations techniques, matériel, outillage	13 606	10 354	3 252	3 304
Autres immobilisations corporelles	65 025	21 669	43 356	41 770
Immobilisations en cours	1 397		1 397	975
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations				
Participations par mise en équivalence				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	711	5	706	404
Prêts	1 537		1 537	1 319
Autres immobilisations financières	863		863	845
TOTAL III	124 588	55 315	69 273	66 282
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	110		110	102
En-cours de production de services	156		156	146
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	144 059	1 117	142 942	125 087
Avances et acomptes versés sur commandes	2 989		2 989	1 338
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	46 418	802	45 616	35 735
Actifs d'impôts différés	1 041		1 041	1 038
Autres créances	26 867		26 867	27 791
DIVERS				
Actions propres				
Disponibilités	12 860		12 860	17 041
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	706		706	616
TOTAL IV	235 206	1 919	233 287	208 894
Charges à répartir sur plusieurs exercices V				
Prime de remboursement des obligations VI				
Ecart de conversion actif VII				
Ecart d'arrondi actif VIII				
TOTAL GENERAL (I à VIII)	379 057	57 234	321 822	294 440

1.2 Bilan passif

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	19 918	19 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve du groupe	12 935	7 224
Ecart de conversion groupe		
RESULTAT GROUPE	5 202	5 711
Titres en autocontrôle		
TOTAL I	38 055	32 853
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	157	131
Ecart de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	4	30
TOTAL II	161	161
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour acquisitions de titres		
Provisions pour risques	103	84
Provisions pour charges		
Provisions pour passif d'impôt différé	519	593
TOTAL IV	622	677
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114 946	111 000
Concours bancaires courants	5 899	13 696
Emprunts en crédit bail	17 342	13 363
Emprunts et dettes financières divers	5 298	4 723
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 792	4 732
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 218	87 665
Dettes fiscales et sociales	18 088	17 205
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 435	393
Autres dettes	6 232	6 540
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	734	1 433
TOTAL V	282 984	260 750
Ecart de conversion passif		
Ecart arrondi passif		
TOTAL GENERAL (I à VII)	321 822	294 440

2 COMPTE DE RESULTAT

2.1 Compte de résultat première partie

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises	659 293	586 861
Production vendue de biens	1 890	1 799
Production vendue de services	76 342	70 357
TOTAL I	737 525	659 017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	-15	246
Production immobilisée	1 866	2 467
Subventions d'exploitation	543	517
Transfert de charges	2 178	2 274
Reprises sur provisions et amortissements	1 408	1 477
Produits cession véhicules location	15 964	16 789
Autres produits	141	147
TOTAL II	22 085	23 917
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	610 701	549 102
Variation de stock de marchandises	-18 328	-26 043
Achats de matières premières et autres appro.	190	123
Autres achats et charges externes	42 927	40 460
Impôts, taxes et versements assimilés	7 455	7 051
Salaires et traitements (y compris participation)	54 620	50 902
Charges sociales	21 934	21 133
Dotations aux amortissements des immobilisations	15 247	14 862
Dotations aux provisions sur actifs circulants	1 384	1 432
Dotations aux provisions pour risques et charges	28	28
Valeur nette comptable véhicules location cédés	13 416	14 135
Autres charges	639	564
TOTAL III	750 213	673 749
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	9 397	9 185
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDE	24 648	24 030

2.1 Compte de résultat deuxième partie

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Autres intérêts et produits assimilés	257	97
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	257	97
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 938	1 772
TOTAL V	1 938	1 772
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-1 681	-1 675
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 716	7 510
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	82	47
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	219	65
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VI	301	112
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	272	453
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	259	16
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	47	
TOTAL VII	578	469
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-277	-357
Impôts dus sur les bénéfices	2 310	1 562
Impôts différés sur les bénéfices	-77	-152
TOTAL VIII	2 233	1 410
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	760 168	683 142
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	754 962	677 400
Résultat des sociétés intégrées	5 206	5 741
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	5 206	5 741
Résultat groupe	5 202	5 711
Résultat hors-groupe	4	30
Résultat par action	0,26117	0,28672
Résultat dilué par action	0,26117	0,28672
Résultat par action avant dot. aux amortissements des écarts d'acquisitions	0,26117	0,28672

3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Rubriques	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)
Résultat net consolidé	5 206	5 741
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	15 266	14 744
Variation des impôts différés	-77	-152
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-2 499	-2 692
Autres produits sans incidences sur la trésorerie	-8	-19
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	17 888	17 622
Flux nets liés aux véhicules location (Entrées / Sorties)	-4 387	-10 262
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-7 513	-6 195
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 988	1 165
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations-Groupe (hors véhicules location)	-6 525	-8 106
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	210	277
Incidence des variations de périmètres		-5
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 315	-7 834
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-4	-15
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Variation Financements - Renouvelables	5 795	8 592
Emissions d'emprunts	6 642	5 871
Remboursements d'emprunts	-8 491	-10 212
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 942	4 236
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	3 615	-2 433
Trésorerie d'ouverture	3 346	5 779
Trésorerie de clôture	6 961	3 346

4 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2017 (*)	27 142	104	27 246
Résultat de l'exercice 2018 (12 mois)	5 711	30	5 741
Dividendes	0	-15	-15
Variations de périmètre	0	42	42
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2018	32 853	161	33 014
Résultat de l'exercice 2019 (12 mois)	5 202	4	5 206
Dividendes	0	-4	-4
Variations de périmètre	0	0	0
Autres Variations	0	0	0
CAPITAUX PROPRES GROUPE FIN 2019	38 055	161	38 216

(*) : **Pour rappel**, suite à restructuration, la tête de groupe FINALAIN a été constituée le 20 septembre 2016 en vue de la prise de participation majoritaire dans les sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, paliers opérationnels historiques du groupe. A cette date, un apport en capital d'un montant total de 19 918 K€ a été constitué (dont 18 435 K€ d'apports en nature représentatifs de 33% des titres de la société JEAN LAIN AUTOMOBILES et 35% des titres de la société JEAN LAIN AUTOSPORT).

Par acte du 27 octobre 2016, il a été procédé à la cession, au profit de la société FINALAIN, d'actions des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, afin de porter :

- la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOMOBILES à 100% ,
- la participation de FINALAIN dans JEAN LAIN AUTOSPORT à 84,45%, les 15,55% restant étant détenus par la société JEAN LAIN AUTOMOBILES

Dans le cadre de ces opérations de prise de contrôle des sociétés JEAN LAIN AUTOMOBILES et JEAN LAIN AUTOSPORT, un écart d'acquisition d'un montant de 8 262 K€ a été constaté dans les comptes consolidés.

5 PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Le groupe Finalain opère dans le secteur de la vente, de la location et de la réparation de véhicules de tourisme et utilitaires. Cette activité constitue son unique secteur d'activité. Il est spécialisé dans la distribution des marques Volkswagen, Audi, Seat, Skoda, Toyota, Hyundai et Honda sur le secteur de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros (K€) et sont établis selon les principes comptables en vigueur : prudence, coût historique, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et primauté de la réalité sur l'apparence.

Les méthodes d'évaluations appliquées sont celles prévues par le Code de commerce à l'exception de l'application des méthodes préférentielles préconisées dans les comptes consolidés qui seront détaillés ci-après.

L'exercice du groupe FINALAIN a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

L'ensemble des sociétés clôture au 31 décembre de chaque année.

6 MODALITES DE CONSOLIDATION

6.1 Les méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par les règles françaises (Règl.99-02. § 421).

La méthode de consolidation actuellement appliquée est uniquement celle de l'intégration globale telle que définie par le Règlement 99-02 § 1001 à 1004.

6.2 Les faits marquants de l'exercice

Les principaux faits marquants de l'exercice 2019 sont :

- Ouverture sur le site d'Albertville d'un point de vente Hyundai et ouverture d'une agence de location par A QUICK RENTAL,
- Ouverture à Cessy d'une agence de location par A QUICK RENTAL,
- Ouverture d'un centre E-commerce à destination de la clientèle professionnelle à Pontcharra,
- Accent sur le développement de l'activité VO.

6.3 Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice et perspectives

Les principaux événements postérieurs à la clôture de l'exercice sont :

- Rachat d'une carrosserie indépendante à Crolles,
- Achat sur Valence et Romans, des fonds de commerce de la distribution de la marque TOYOTA.
- Ouverture d'un centre LOWCAZ à Sassenage
- Ouverture d'une carrosserie à Voiron

A noter, que le premier trimestre de l'exercice 2020 était bien parti, tant pour les véhicules neufs que les véhicules d'occasion et les prestations en atelier. Les structures mises en place pour le négoce de véhicules d'occasion sont en train de donner leur pleine mesure.

« Hélas », ce bon début d'exercice a été freiné par l'épidémie de COVID 19 et les mesures prises en France et à l'étranger pour limiter cette pandémie. Les show-rooms et ateliers ont été fermés dès le 16 Mars 2020, des mesures de chômage partiel ont été mises en place immédiatement, des demandes d'aide d'État et de prêts garantis par l'État ont été formulées pour adapter le plus possible la structure aux perturbations immédiates et à venir.

De même, des ruptures d'approvisionnement chez les constructeurs, tant en véhicules qu'en pièces, sont à déplorer outre le fait que les restrictions de liberté de circulation ont eues des conséquences sensibles : les clients n'ont plus le loisir de venir faire réaliser les contrôles ou modifications de leur véhicule et la chute drastique de la circulation a entraîné moins de travail en carrosserie et moins d'usure des pièces qui n'ont donc pas été changées sur beaucoup de véhicules de nos clients. Tous les efforts ont toutefois été faits pour maintenir le contact avec la clientèle notamment par un important travail de sourcing et d'entretien des prospects, accompagnés par la mise en place de services déportés (phoning, site internet, services à domicile) permettant d'entretenir un minimum le portefeuille clients.

Pour l'instant, le groupe a mis en attente ses investissements et travaille sur un vaste plan d'économie et a d'ores et déjà pris un maximum de mesures afin de limiter l'impact financier du Covid.

6.4 Les changements de méthode de l'exercice

Aucun changement de méthode significatif n'est à souligner sur l'exercice

6.5 Le traitement des écarts d'acquisition

Conformément au Règlement 99-02 § 211, lors de l'acquisition des titres d'entreprises consolidées, les actifs et passifs identifiables sont traduits à juste valeur. La partie non affectée entre le prix d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part des capitaux propres retraités à juste valeur est affectée en écarts d'acquisition positifs ou négatifs.

A compter du 1^{er} janvier 2016 sont applicables les règlements n° 2015-061 et n° 2015-072 de l'Autorité des normes comptables qui modifient le référentiel comptable français applicable par les entreprises industrielles et commerciales pour l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés. Ainsi, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel et le cas échéant une provision est comptabilisée si des indices de perte de valeur sont constatés.

Le règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés définissent les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles y compris les écarts d'acquisition, n'excède pas sa valeur actuelle, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. La valeur vénale des écarts d'acquisition a été déterminée selon les pratiques appliquées dans ce secteur d'activité soit en fonction de la valorisation d'un multiple d'EBITDA déduction de l'endettement net.

Les fonds de commerce et parts de marché constatés antérieurement sous la rubrique « Fonds commercial » en consolidation, sont depuis le 1^{er} janvier 2016 reclassés sous la rubrique « Ecart d'acquisition » dans les comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition sont constitués pour 14 691 K€ par les goodwills constatés lors de l'entrée en périmètre des filiales (dont 8 262 K€ constatés en 2016 lors de la prise de contrôle par Finalain des paliers Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport et 5 994 K€ sur la plaque Dauphiné en 2017) et pour 4 572 K€ par les fonds commerciaux issus des comptes sociaux des entités consolidées, ceux-ci étant représentatifs d'éléments incorporels non identifiables et donc assimilables à des goodwills.

Au 31 décembre 2019, aucune dépréciation sur écarts d'acquisition n'a été comptabilisée.

7 METHODES D'ÉVALUATION

7.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Les amortissements sont calculés en sur la durée de vie prévue des immobilisations.

Rubriques	Immobilisations concernées	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets et marques	Concessions, brevets et marques, logiciels	3 ans	Linéaire Linéaire
Immobilisations corporelles			
Constructions	Constructions, bâtiments	20 ans	Linéaire
	Agencements constructions	10 ans	Linéaire
Installations techniques	Installations techniques	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	Agencements	Entre 3 et 10 ans	Linéaire
	Matériel de transport (y compris véhicules parc location et véhicules pris en location-financement)	4 ans	Linéaire Linéaire
	Matériel de bureau et informatique	Entre 5 et 7 ans	Linéaire
	Mobilier	Entre 5 et 7 ans	Linéaire

7.2 Les contrats de crédit-bail

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le Règlement 99-02, les biens pris en crédit-bail sont retraités comme s'ils avaient été achetés par emprunt. Les biens ont été immobilisés et amortis sur une durée normale d'utilisation, en contrepartie une dette financière a été enregistrée au passif du bilan. Les biens corporels ainsi immobilisés ont été amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des biens.

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Au 31 décembre 2019, les retraitements des contrats de location financement concernent essentiellement les véhicules du parc de location (VLOC) et les véhicules de remplacement (VDR).

Le parc de VLOC est essentiellement alimenté par :

- des acquisitions de véhicules neufs en intragroupe, financés en propre ;
- des souscriptions de locations, qui prennent la forme juridique de contrats de crédit-bail (CB) ou de location longue durée (LLD), auprès de financeurs hors groupe.

Les durées d'utilisation des véhicules utilisés en tant que VLOC sont en moyenne de 8 à 18 mois (selon les catégories de véhicules) pour les véhicules financés en propre et de 18 à 22 mois pour les véhicules financés via LLD ou CB. A l'issue de leur utilisation en tant que véhicules de location, les véhicules sont systématiquement revendus aux sociétés du groupe spécialisées dans la vente de véhicules d'occasion.

Les véhicules du parc de location sont amortis en linéaire sur 4 ans, afin de tenir compte implicitement de la valeur résiduelle de ces véhicules lors de leur revente.

A noter, que les principaux impacts (marge en stocks, présentation du chiffre d'affaires net, cessions internes) liés à l'activité « Véhicules – location » seront appréhendés et neutralisés dans les comptes consolidés « seulement si » cela est significatif pour le groupe.

7.3 Les engagements de retraite et prestations assimilées

Les sociétés du Groupe appliquent la convention collective nationale des services de l'automobile, qui prévoit le versement par l'organisme IRP AUTO des indemnités de fin de carrière aux salariés. En conséquence, il n'y a pas lieu de comptabiliser de provision pour engagements de retraite dans les comptes consolidés.

7.4 Les impôts différés

Les impôts différés sont constatés dès qu'une distorsion temporaire apparaît entre la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable, ainsi que sur les retraitements de consolidation. Les impôts différés sont calculés sans actualisation et selon les régimes, bases et taux propres à chaque entreprise.

Les impôts différés constatés sur les déficits fiscaux sont comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que leur récupération sur les exercices suivants est probable (Règl. 99-02, § 312).

Le groupe a pris note de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés en France et a procédé à la régularisation en base de l'ensemble des retraitements de consolidation soumis à fiscalité différé.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est de 28 %.

La ventilation au bilan consolidé des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

Eléments	Différences temporaires	Reports fiscaux déficitaires	Retraitements consolidation	Neutralisation actif-passif	Total
Actif d'impôt différé	676	67	299	-1	1 041
Passif d'impôt différé			518	1	519

La rubrique « Actif d'impôt différé » est constituée principalement par les différences temporaires et par les retraitements de consolidation (marge en stocks, crédit-bail, cessions intra – groupe).

La rubrique « Passif d'impôt différé » est constituée exclusivement par les écarts de juste valeur Immobilière sur la SCI CLA.

La distorsion entre l'impôt réel et l'impôt théorique¹ est la suivante :

	Base	Impôt moyen (28 %)	Impôt comptabilisé sur le résultat
Résultat courant avant impôt	7 716		
Résultat exceptionnel	-277		
Base taxable théorique	7 439		
Impacts en base taux IS	450		
Autres	85		
Base taxable réelle	7 974	2 233	2 233

¹ Taux d'impôt théorique retenu en consolidation = 28%

8 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a) Les entreprises consolidées

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 comprend les 25 sociétés suivantes :

N°	Nom de la société	% contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1	SAS FINALAIN	100,00%	100,00%	Société mère
2	SAS JEAN LAIN AUTOSPORT	100,00%	100,00%	Intégration globale
3	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES	100,00%	100,00%	Intégration globale
4	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES ANNECY	100,00%	99,99%	Intégration globale
5	SAS QUICK RENTAL	99,89%	99,89%	Intégration globale
6	SAS JEAN LAIN CARROSSERIE	98,86%	98,86%	Intégration globale
7	SAS JEAN LAIN GRESIVAUDAN	99,98%	99,98%	Intégration globale
8	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MAURIENNE	95,00%	95,00%	Intégration globale
9	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES MEYTHET	100,00%	100,00%	Intégration globale
10	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES NORD	99,40%	99,40%	Intégration globale
11	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES SEYNOD	99,99%	99,99%	Intégration globale
12	SAS JEAN LAIN AUTOMOBILES TARENTEISE	99,99%	99,99%	Intégration globale
13	SAS GARAGE DUCHAMP	100,00%	100,00%	Intégration globale
14	SCI CLA	98,00%	98,00%	Intégration globale
15	SAS LA-SER	100,00%	100,00%	Intégration globale
16	SAS CARYS	99,99%	99,99%	Intégration globale
17	SAS GSA PREMIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
18	SAS DSA MILLENIUM	100,00%	100,00%	Intégration globale
19	SARL NEGOCYAL	75,00%	75,00%	Intégration globale
20	SAS GARAGE DU PARC	100,00%	100,00%	Intégration globale
21	SAS JEAN LAIN ENTREPRISE	99,88%	99,88%	Intégration globale
22	SAS JEAN LAIN NIPPON	99,97%	99,97%	Intégration globale
23	SAS SPAA	100,00%	99,97%	Intégration globale
24	SAS JEAN LAIN KOREAN	99,99%	99,99%	Intégration globale
25	SAS ALPES MOTORS	100,00%	99,99%	Intégration globale

b) Les variations de périmètre de l'exercice

Aucune variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice 2019.

c) Les changements de méthode de consolidation

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu sur l'exercice 2019.

9 POSTES DE L'ACTIF

9.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Début	Entrées	Sorties	Poste à poste	Vart. périmètre	Fin
Ecarts d'acquisition	19 263					19 263
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	794	231	15			1 010
Droit au bail	145					145
Autres immobilisations incorporelles	273	4				277
Terrains	477					477
Constructions	37 111	2 206	508	731		39 540
Installations techniques	12 894	840	128			13 606
Autres immobilisations corporelles (*)	61 522	43 941	40 517	79		65 025
Immobilisations en-cours	975	1 232		-810		1 397
Avances et acomptes						
Titres de Participations						
Autres titres immobilisés	408	304	1			711
Prêts	1 319	218				1 537
Autres immobilisations financières	845	18				863
Immobilisations	116 763	48 994	41 169			124 588

Dont Nouveaux Contrats CB Véhicules ()*

-16 118

Dont Véhicules acquis en propre ()*

-25 309

Variation Fournisseurs Immobilisations

-1 042

Flux Investissements "Hors activité Véhicules" 6 525

Les mouvements d'entrées et sorties sur la rubrique « Autres Immobilisations corporelles » sont essentiellement impactés par l'activité Véhicules Location du groupe, les + ou - Values correspondantes sont indiquées au compte de résultat.

9.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Début	Augment	Diminut	Poste à poste	Vart.périmètre	Fin
Ecarts d'acquisition						
Frais de développement						
Logiciels & droits associés	771	86	16			841
Autres immobilisations incorporelles	201	39				240
Constructions	20 164	2 460	418			22 206
Installations techniques	9 590	888	124			10 354
Autres immobilisations corporelles	19 752	11 774	9 857			21 669
Autres titres immobiliés	5					5
Immobilisations	50 483	15 247	10 415			55 315

9.3 Actifs circulants

a) Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré, sans modification par rapport aux méthodes d'évaluation retenues dans les comptes annuels des différentes sociétés. Lorsqu'un risque de perte de valeur est avéré, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable, est constituée.

b) Système de garantie en gestion pour compte

Le Groupe a mis en place un système de garantie en gestion pour compte, au-delà de la garantie du constructeur pour les véhicules neufs et à compter de la livraison pour les véhicules d'occasion, dont la gestion a été externalisée.

La vente de cette garantie au client a lieu au moment de la facturation du véhicule et, du fait qu'elle intervient à l'échéance de la garantie constructeur dans le cas des véhicules neufs, elle entraîne la constatation d'un produit constaté d'avance.

La valeur du fonds de garantie ainsi constitué se trouve à l'actif du bilan consolidé dans les « autres créances ».

c) Créances

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le poste client est essentiellement constitué par des créances < 60 jours et il ne fait pas l'objet d'un financement court terme auprès des partenaires financiers. La hausse de l'en-cours clients, soit + 10 M€ est directement liée avec la hausse du chiffre d'affaires consolidé de + 12% environ.

La rubrique « Autres créances » qui s'élève à un montant de 26 867 K€ est composé principalement par :

- Créances fiscales et sociales : 7 978 K€
- Autres créances d'exploitation (y compris produits à recevoir des constructeurs) : 18 889 K€

10 POSTES DU PASSIF

10.1 Autres postes du passif

a) Impôts sur les bénéfices

La ventilation entre impôts différés et impôts exigibles est opérée dans le compte de résultat consolidé.

10.2 Tableau des provisions

a) Tableau des provisions pour dépréciation

Rubriques	Solde début	DAP	RAP	Vart. périmètre	Solde fin
Stocks matières premières					
Stocks en-cours production					
Stocks marchandises	1 172	1 095	1 150		1 117
Clients	714	289	201		802
Total général	1 886	1 384	1 351		1 919

b) Tableau des provisions pour risques & charges

Rubriques	Solde début	Vart périmètre	Compte de résultat		Solde fin
			DAP	RAP	
Provisions pour Risques (*)	84		47	28	103
Provisions pour charges					
Total général	84		47	28	103

(*) : Les provisions pour risques correspondent à des litiges divers envers des tiers.

10.3 Autres dettes

La rubrique « Autres dettes » au passif du bilan s'élevant à 6 232 k€ est composé principalement par des flux d'exploitation avec des échéances < 60 jours (clients créditeurs, remises clients à accorder, divers exploitation).

10.4 Emprunts et dettes financières

Rubriques	Montant brut	Emprunts amortissables			Renouvelables
		A moins d'un an	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Financement renouvelable
Emprunts Crédit-bail	17 342	4 963	12 379		
Emprunts bancaires	114 946	9 361	34 033	3 759	67 793
Emprunts et dettes financières diverses (*)	5 298		5 298		
Total Dette financières consolidée	137 586	14 324	51 710	3 759	67 793

(*) : Concerne un crédit-vendeur sur actions, mis en œuvre dans le cadre du holding FINALAIN

Dans le cadre du contrat de dette senior ayant servi au financement de l'acquisition des titres des sociétés Jean Lain Automobiles et Jean Lain Autosport, le groupe s'engage à respecter des ratios financiers issus des états consolidés.

Au 31 décembre 2019, les ratios et covenants bancaires sont tous respectés.

A noter, également sur l'exercice 2019

- Nouveaux emprunts pour + 6.7 M€ finançant les investissements de l'exercice (hors activité véhicules location),
- Variation des renouvelables + 5.8 M€ eu égard la hausse d'activité.

11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le groupe n'a pas d'engagements reçus au 31 décembre 2019.

Le montant des engagements donnés (cautions, avals, garanties diverses) auprès des principaux partenaires financiers du groupe s'élève à 68.2 M€ au 31 décembre 2019, dont :

- Titres filiales donnés en garanties aux banques : 20.7 M€ (en-cours garanti au 31.12.19)
- Garanties, cautions données au profit des établissements bancaires et organismes financiers : 47.5 M€ (en-cours garanti au 31.12.19)

12 EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif du groupe s'élève à 1 567 personnes environ (dont effectif non cadres = 1 378 et effectif cadres = 189).

L'ensemble des charges de personnel du groupe est classé par nature au compte de résultat consolidé sous la rubrique « Salaires & traitements » pour un montant global de 54 620 k€ et sous la rubrique « Charges sociales » pour un montant total de 21 934 k€.

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes de direction de la société consolidante n'est pas communiqué, dans la mesure où cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

13 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires du collège des commissaires aux comptes s'élèvent à 213 K€ pour l'exercice 2019. Ils ne sont constitués que d'honoraires facturés au titre des missions de contrôle légal des comptes sociaux des filiales et de contrôle légal des comptes consolidés.

14 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur le résultat « Part du groupe ». Le nombre d'actions retenu pour le calcul est 19 918 206 actions.

Le résultat net par action au 31 décembre 2019 s'élève à 0.26 €.

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2019 s'élève également à 0.26 €.

15 LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires par activité

La ventilation du chiffre d'affaires du groupe est donnée par lecture directe au compte de résultat.

- Chiffre d'affaires « Marchandises » correspond principalement aux ventes véhicules (VO, VN, divers).
- Chiffres d'affaires « Production vendue » correspond principalement aux interventions sur véhicules et réparations, location, commissions financement, divers.

Le groupe pilote ses activités sur le seul segment d'activité « Vente, location et réparation de véhicules de tourisme et utilitaires ».

b) Charges et produits financiers

Eléments	N
Intérêts sur financement (Moyen terme)	-1 501
Intérêts sur financement (Court terme)	-437
Autres produits financiers (placements)	257
Résultat financier	-1 681

c) Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2019 qui s'élève à -277 K€ est essentiellement impacté par des régularisations et indemnités envers des tiers et salariés